

DELIBERATION

N° 2020 - 43

PREFECTURE DE LA REGION
D'ILE-DE-FRANCE
PREFECTURE DE PARIS

21 SEP. 2020

Service des collectivités locales
et du contentieux

CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Séance du 14 septembre 2020

Election du Vice-président du Conseil d'Orientation et de Surveillance

LE CONSEIL,

Vu la loi n° 92-518 du 15 juin 1992 relative aux caisses de crédit municipal ;
Vu les articles L.514-1 et suivants du Code monétaire et financier ;
Vu l'article R. 514-28 du Code monétaire et financier ;

DELIBERE :

Article unique : Monsieur Paul SIMONDON est élu Vice-président du Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Paris.

La Maire de Paris,

Anne Hidalgo
Anne HIDALGO

DELIBERATION

N° 2020 - 44

PREFECTURE DE LA REGION
D'ILE-DE-FRANCE
PREFECTURE DE PARIS

21 SEP. 2020

Service des collectivités locales
et du contentieux

CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Séance du 14 septembre 2020

Désignation des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

LE CONSEIL,

- Vu la loi n°92-518 du 15 juin 1992 relative aux caisses de crédit municipal ;
- Vu le code de la commande publique
- Vu les articles L.1414-2 et L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales ;
- Vu le rapport présenté par le Directeur général ;

Après avoir voté à main levée,

ELIT :

Article premier : M./Mme PAUL REMONDON.....
est désigné(e) comme représentant(e) du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre titulaire de la Commission d'appel d'offres.

Article 2 : M./Mme JACQUES CALUANI.....
est désigné(e) comme représentant(e) du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre titulaire de la Commission d'appel d'offres.

Article 3 : M./Mme FLORENZ ROCQUARD.....
est désigné(e) comme représentant(e) du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre titulaire de la Commission d'appel d'offres.

Article 4 : M./Mme MARIE-CHRISTINE LEHARDELEY.....
est désigné(e) comme représentant(e) du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre titulaire de la Commission d'appel d'offres.

Article 5 : M./Mme BERNARD GUEDES.....
est désigné(e) comme représentant(e) du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre titulaire de la Commission d'appel d'offres.

Article 6 : M./Mme **VALÉRIE DE BREN**
est désigné(e) comme représentant(e) du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre suppléant de la Commission d'appel d'offres.

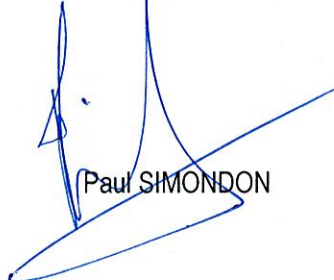
Article 7 : M./Mme **JEAN-CLAUDE LESJURD**
est désigné(e) comme représentante du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre suppléant de la Commission d'appel d'offres.

Article 8 : M./Mme **JEAN-PAUL EDWARDS**
est désigné(e) comme représentante du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre suppléant de la Commission d'appel d'offres.

Article 9 : M./Mme **JULIE-CHRISTINE MERCIER**
est désigné(e) comme représentant(e) du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre suppléant de la Commission d'appel d'offres.

Article 10 : M./Mme **EDOUARD LE MARTEL**
est désigné(e) comme représentant(e) du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre suppléant de la Commission d'appel d'offres.

Le Vice-président,



Paul SIMONDON

DELIBERATION

N° 2020 - 45

PREFECTURE DE LA REGION
D'ILE-DE-FRANCE
PREFECTURE DE PARIS

21 SEP. 2020

Service des collectivités locales
et du contentieux

CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Séance du 14 septembre 2020

Désignation d'un délégué élu du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

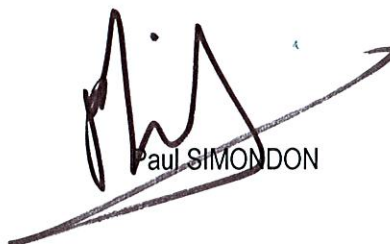
LE CONSEIL,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n°94-415 du 24 mai 1994 portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;
Vu la loi n°92-518 du 15 juin 1992 relative aux caisses de crédit municipal ;
Vu le décret n° 92-1294 du 11 décembre 1992 relatif aux caisses de crédit municipal ;
Vu l'article 24-1-1 du règlement de fonctionnement du CNAS ;
Vu le rapport présenté par le Directeur général ;

DELIBERE :

Article unique : Monsieur Paul SIMONDON est désigné comme représentant du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de délégué élu du CNAS.

Le Vice-président,



Paul SIMONDON

DELIBERATION

N° 2020 - 46

PREFECTURE DE LA REGION
D'ILE-DE-FRANCE
PREFECTURE DE PARIS

21 SEP. 2020

CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Service des collectivités locales
et du contentieux

Séance du 14 septembre 2020

Désignation des représentants du Conseil d'Orientation et de Surveillance au comité d'audit du Crédit Municipal de Paris

LE CONSEIL,

Vu la loi n° 92-518 du 15 juin 1992 relative aux caisses de crédit municipal ;
Vu les articles L.514-1 et suivants du Code monétaire et financier ;
Vu l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution ;
Vu le rapport du Directeur général,

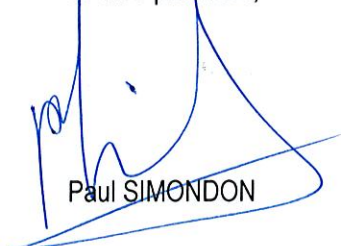
DELIBERE :

Article premier : M./Mme SEAN - PAUL ESCANOE.....
est désigné(e) comme représentant(e) du Conseil d'Orientation et de Surveillance au comité d'audit du Crédit Municipal de Paris.

Article 2 : M./Mme DNES MERUREAU.....
est désigné(e) comme représentant (e) du Conseil d'Orientation et de Surveillance au comité d'audit du Crédit Municipal de Paris.

Article 3 : M./Mme DELOME GLEIETZ.....
est désigné(e) comme représentant(e) du Conseil d'Orientation et de Surveillance au comité d'audit du Crédit Municipal de Paris et exercera les fonctions de Président du comité.

Le Vice-président,



Paul SIMONDON

DELIBERATION

N° 2020 - 47

PREFECTURE DE LA REGION
D'ILE-DE-FRANCE
PREFECTURE DE PARIS

21 SEP. 2020

Service des collectivités locales
et du contentieux

CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Séance du 14 septembre 2020

Désignation d'un représentant du Conseil d'Orientation et de Surveillance à la Conférence Permanente des Caisses de Crédit Municipal (CPCCM)

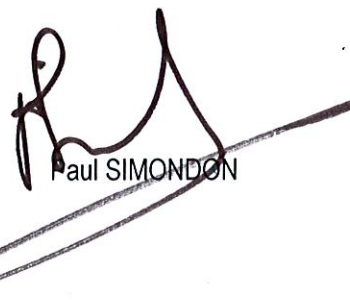
LE CONSEIL,

Vu la loi n° 92-518 du 15 juin 1992 relative aux caisses de crédit municipal ;
Vu les articles L.514-1 et suivants du Code monétaire et financier ;
Vu le rapport du Directeur général,

DELIBERE :

Article unique : Monsieur Paul SIMONDON est désigné comme représentant du Conseil d'Orientation et de Surveillance à la Conférence Permanente des Caisses de Crédit Municipal.

Le Vice-Président,



Paul SIMONDON

DELIBERATION

N° 2020 - 48

PREFECTURE DE LA REGION
D'ILE-DE-FRANCE
PREFECTURE DE PARIS

21 SEP. 2020

Service des collectivités locales
et du contentieux

CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Séance du 14 septembre 2020

Désignation du Président du Comité Technique Paritaire ainsi que du Président du Conseil de discipline

LE CONSEIL,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n°94-415 du 24 mai 1994 portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;
Vu le décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
Vu le décret n°82-452 du 28 mai 1982 relatif aux comités techniques paritaires ;
Vu le décret n°55-622 du 22 mai 1955 portant statut des caisses de crédit municipal ;
Vu la loi n°92-518 du 15 juin 1992 relative aux caisses de crédit municipal ;
Vu le rapport présenté par le Directeur général ;

DELIBERE :

Article premier : Monsieur Jean-Claude LESOURD est désigné comme représentant du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de Président du Comité Technique Paritaire.

Article 2 : Monsieur Jean-Claude LESOURD est désigné comme Président du Conseil de discipline du CMP.

Le Vice-président,



Paul SIMONDON

nbr pages	n° page répert délib	2018 / 2020	PJ	Date COS	Date Contrôle de Légalité
Premier COS de la nouvelle mandature - tenue séance à l'HDTV salle Tignious					
	43	Election du Vice-président du Conseil d'Orientation et de Surveillance		14-sept-20	21-sept-20
2	44	Désignation des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres (CAO)		14-sept-20	21-sept-20
	45	Désignation d'un délégué élu du comité National d'Action sociales (CNAS)		14-sept-20	21-sept-20
	46	Désignation des représentants du COS au comité d'audit du CMP		14-sept-20	21-sept-20
	47	Désignation d'un représentant au COS à la Conférence Permanente des Caisses du Crédit Municipal (CPCCM)		14-sept-20	21-sept-20
	48	Désignation du Président du CTP ainsi que du président du conseil de discipline		14-sept-20	21-sept-20